

PROGRAMME DE RECYCLAGE MAÎTRE COQ®

DÉCHETS ACCEPTÉS

Les emballages en plastique rigides et les films en plastique souples de produits de volaille (y compris les box et barquettes de poulet) de toutes marques



Les emballages en plastique flexibles de produits de volaille (y compris les produits de volailles congelés, frits, panés tels que cordon bleu et nuggets ainsi que les snacks de poulet) de toutes marques



Déchets non acceptés dans le programme :

- Les emballages en plastique flexibles et rigides de produits autres que de la volaille
- Le film plastique des emballages de produits autres que de la volaille
- Les barquettes en plastique de produits autres que de la volaille
- Les buvards (feuille absorbante au fond des barquettes de volaille)
- Les emballages en carton

